

Argenta-Fund Responsible Utilities

Actions de distribution et de capitalisation



24-02-2021



Durabilité

Argenta Asset Management S.A. accorde beaucoup d'attention aux investissements durables. Ce fonds complémentaire investira donc uniquement dans des sociétés qui satisfont à des critères de sélection très sévères en matière de durabilité.



Investir confortablement

Vous ne devez pas suivre les marchés, les gestionnaires le font pour vous. Argenta-Fund Responsible Utilities est suivi et ajusté quotidiennement par les spécialistes en investissements d'Argenta Asset Management SA.



Flexibilité

Vous pouvez souscrire ou racheter des parts hebdomadairement. Cet investissement n'a pas de date d'échéance. La durée recommandée des investissements dans le compartiment Argenta-Fund Responsible Utilities est d'au moins 6 ans.

Argenta-Fund Responsible Utilities est un fonds ¹ qui investit principalement dans des actions émises par des sociétés qui sont actives de manière durable dans le secteur des services aux collectivités, des énergies renouvelables, du recyclage et d'une utilisation plus efficace de l'eau. Ces sociétés sont établies, cotées ou négociées dans le monde entier (y compris dans les pays émergents).

VigeoEiris et méthode de sélection

Les gestionnaires d'Argenta Asset Management S.A. sélectionnent les actions les plus performantes dans le domaine du score ESG (Environmental, Social & Governance) selon les critères de durabilité et la méthodologie mise en place par Argenta en collaboration avec Vigeo Eiris.

Vigeo Eiris se définit comme une agence internationale de recherche et services ESG à destination des investisseurs et des organisations. Vous pouvez consulter la page <http://vigeo-eiris.com/fr/a-propos/methodologie-assurance-qualite/>.

Les critères positifs utilisés, par exemple la gestion des déchets, la non-discrimination et l'exclusion du travail des enfants, correspondent à six domaines de recherche en matière de responsabilité sociale des entreprises : les ressources humaines, l'environnement, le comportement sur les marchés, le gouvernement d'entreprise, l'engagement social et les droits de l'homme. Les résultats dans ces différents domaines déterminent le score ESG d'une entreprise. Les sociétés dont le score ESG est au moins parmi les 75% les plus performants de leur secteur sont éligibles à l'investissement.

Les gestionnaires appliquent également une liste d'exclusion pour ce compartiment. Vigeo Eiris évalue dans quelle mesure les entreprises sont impliquées dans des activités controversées. Pour cela, elle se base sur la proportion que représentent les revenus générés par l'activité en question dans les revenus totaux d'une entreprise. Par « activités controversées », on entend : industrie du tabac, des jeux de hasard, du sexe ou des armes, la cruauté envers les animaux, etc. L'importance d'une controverse est évaluée sur la base par exemple de sa gravité et de sa fréquence, de la bonne disposition de la société à négocier, des éventuelles conséquences financières et des risques potentiels.

Politique de durabilité d'Argenta

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la politique de durabilité d'Argenta, les critères ESG et la liste d'exclusion sur la page <https://www.argenta.be/fr/investir/fonds-d-investissement/la-durabilite.html>.

Label Towards Sustainability

Ce compartiment a obtenu le label "Towards Sustainability". Vous pouvez consulter la page <https://www.towardsustainability.be/fr/la-norme-de-qualite-C3%A9> pour obtenir plus d'informations sur la norme de qualité.

Ce label est valable un an et une révision annuelle est prévue. L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsma.be/fr/finance-durable.

Rendements actuariels (base annuelle en euros) ^{2, 3}

	ISIN	Date de création	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	depuis la création
R CAPITALISATION	LU0103253828	27/10/99	31,35%	25,45%	16,69%	10,69%	7,25%
R DISTRIBUTION	LU1243879571	20/04/16	31,30%	25,41%	-	-	17,25%

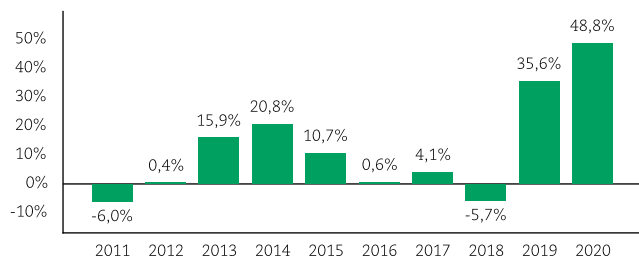
Source: Argenta Asset Management S.A.

24-02-2021

Rendements annuels des 10 derniers exercices comptables ^{3, 4}

Source: Argenta Asset Management S.A.

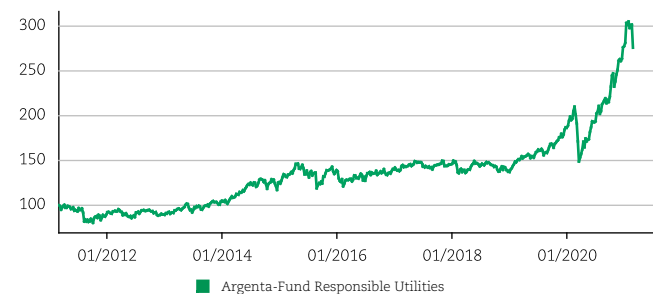
(01/01 - 31/12)



Évolution de la valeur d'inventaire des actions de capitalisation ^{3, 5} (base 100)

Source: Argenta Asset Management S.A.

(depuis année 2011)



¹ Par fonds, il faut entendre un fonds commun de placement ou une sicav ou un compartiment de sicav, également appelé organisme de placement collectif (OPC). Un OPC est un organisme qui investit des fonds provenant de plusieurs investisseurs et qui investit ce capital dans sa totalité dans un ensemble d'instruments financiers diversifiés selon le principe de répartition des risques. Un OPC est donc une forme de gestion commune de portefeuille.

² Les rendements actuariels sont basés sur des données historiques des actions de capitalisation qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Ils sont calculés hors frais et taxes. Ces rendements, bruts exprimés en euros, sont fournis par Argenta Asset Management SA.

³ Nous attirons votre attention sur le fait que la politique d'investissement du compartiment a été modifiée en date du 23 juillet 2020.

⁴ Les rendements annuels sont basés sur des données historiques des actions de capitalisation qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Ils sont calculés sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire de chaque exercice, hors frais et taxes. Pour connaître les rendements annuels des actions de distribution, veuillez consulter le document Informations clés pour l'investisseur y relatif.

⁵ L'évolution de la valeur nette d'inventaire est basée sur des données historiques des actions de capitalisation qui n'offrent aucune garantie pour le futur et qui ne tiennent pas compte de fusions éventuelles de compartiments. Elles sont présentées hors frais et taxes. Ces valeurs nettes d'inventaire, brutes exprimées en euros, sont fournies par Argenta Asset Management SA.

Argenta-Fund Responsible Utilities

Actions de distribution et de capitalisation



24-02-2021

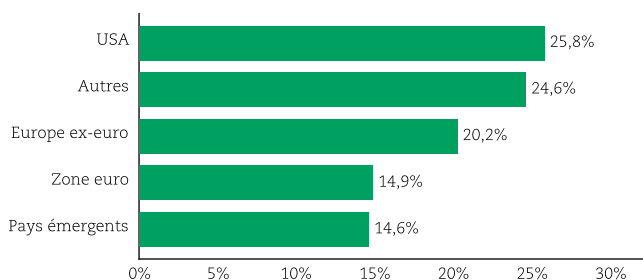
Caractéristiques générales du produit

Répartition géographique	Dans le monde entier
Fréquence	Hebdomadaire
Horizon d'investissement	6 ans
Genre	Fonds d'actions
Montant minimum de souscription ⁶	1.000,00 €
Total actifs nets	376,28 Mio. €

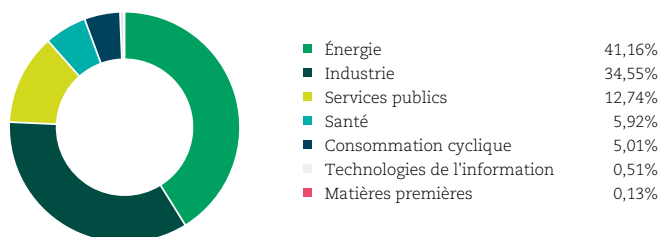
Frais

Frais de souscription ⁷	2,00%
Frais de rachat ⁸	0,00%
Frais courants (Cap / Dis)	1,90% / 1,94%
Swing price ⁹	NA

Répartition géographique



Répartition sectorielle



Actions de capitalisation

Pas de versement annuel de dividendes ou d'intérêts		Versement éventuel de dividendes ou d'intérêts	
ISIN	LU0103253828	ISIN	LU1243879571
Valeur d'inventaire	11028,57 euro (le 24/02/2021)	Valeur d'inventaire	10553,13 euro (le 24/02/2021)
		Dividende 2019	101,11 €

Taxes

Taxe sur opérations de bourse (en cas d'actions de capitalisation) (max 4.000 €)	1,32%
Précompte mobilier sur dividendes (en cas d'actions de distribution)	30,00%
Taxe sur la plus-value en cas de vente sur l'ensemble des actifs investis en créances (si applicable)	NA

Composition des actifs ¹⁰

	au 24-02-2021
Source: Argenta Asset Management S.A.	
Xinjiang Goldw Sc & Tec Co Ltd H	10,16%
Vestas Wind Systems A/S	9,11%
JinkoSolar Hdgs Co Ltd ADR Repr 4 Shs	4,00%
NEL ASA Reg	3,97%
Mueller Water Products Inc Ser A	3,72%
Canadian Solar Inc	3,68%
Waste Management Inc	3,60%
Gaztransport et technigaz SA	2,84%
Watts Water Technologies Inc A	2,84%
McPhy Energy SA	2,69%

% de l'actif du top 10 46,62%

Nombre des positions 71

⁶ Un montant minimum de souscription de 1.000 € pourra être requis par les agences de distribution belges du groupe Argenta Banque d'Épargne SA.

⁷ Les frais de souscription selon le prospectus : Maximum 5 %. Des frais de souscription de 2 % pourront être prélevés par les agences de distribution belges du groupe Argenta Banque d'Épargne SA.

⁸ Les frais de rachat selon le prospectus : Maximum 0,00 %. Les frais de rachat ne seront pas applicables en Belgique.

⁹ Le swing pricing a pour objectif de réduire l'effet de dilution engendré lorsque, par exemple, des rachats importants dans un compartiment contraignent son gestionnaire à vendre les actifs sous-jacents du compartiment.

¹⁰ Il se peut que certains OPC présents dans le portefeuille ne soient pas commercialisés en Belgique. Veuillez consulter votre conseiller financier.

Risques

Classe de risque: 6

Exprimé sur une échelle allant de 1 (risque faible avec un rendement potentiellement moins élevé) à 7 (risque élevé avec un rendement potentiellement plus élevé)

Ce compartiment est principalement exposé au risque de marché associé à tout investissement en actions et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi. Vu la composition du compartiment, le produit est classé sous la classe de risque SRRI 6. Cette classification est basée sur l'écart-type du compartiment ou de l'indice de référence. Les principaux risques de ce compartiment sont :

- **Risque de marché:** le risque lié aux fluctuations des marchés actions est plutôt modéré pour ce compartiment.
- **Risque de liquidité:** le risque qu'une position ne puisse être liquidée à temps à un prix raisonnable est plutôt faible pour ce compartiment.
- **Risque opérationnel:** le risque lié à l'inadéquation de processus internes et aux défaillances humaines ou des systèmes ou résultant d'événements extérieurs est plutôt faible pour ce compartiment.
- **Risque de règlement:** le risque lié aux problèmes pouvant survenir lors de la livraison ou du paiement de titres dans le système d'échange est plutôt faible pour ce compartiment.
- **Risque de valorisation:** le risque qu'une position soit incorrectement valorisée, par exemple en raison de l'utilisation de données ou de méthodes de valorisation incorrectes est plutôt faible pour ce compartiment.
- **Risque de concentration:** le risque relatif à une concentration importante des investissements dans certaines catégories d'actifs ou sur certains marchés est plutôt modéré pour ce compartiment.

Ces risques ne sont pas adéquatement pris en considération dans le calcul du SRRI.

Le descriptif et le détail des risques de ce compartiment figurent dans le document Informations clés pour l'investisseur.

Définitions

Pays émergents: Les pays émergents disposent d'un important potentiel de développement qui se traduit par un taux de croissance historique supérieur à celui des pays développés.

Consommation cyclique: Il s'agit là des secteurs qui évoluent de façon cyclique, au rythme de la conjoncture économique.

Consommation non cyclique: Se dit des dépenses de consommation non impactées par des cycles structurelles de l'économie. Que l'économie soit en forte croissance ou en récession, ces secteurs ne sont pas particulièrement touchés et poursuivent leur croissance de façon classique.

Informations importantes

ARGENTA-FUND Responsible Utilities est un compartiment de « ARGENTA-FUND », une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois à compartiments multiples soumise à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. La SICAV a été créée le 27 novembre 1987 pour une durée indéterminée. Ce compartiment est géré par Argenta Asset Management S.A.

Parcourez attentivement le prospectus en vigueur, le document Informations clés pour l'investisseur et le rapport annuel et semi-annuel avant d'acheter ce produit. Vous pouvez vous procurer ces documents gratuitement dans votre agence Argenta. La valeur d'inventaire nette du compartiment est publiée dans 'L'Écho' et 'De Tijd'. Vous pouvez également consulter ces documents et la valeur d'inventaire nette du compartiment sur www.argenta.be.

Pas entièrement satisfait ?

Si vous avez une suggestion ou plainte à formuler, vous pouvez en parler à votre agent Argenta.

Vous pouvez aussi vous adresser à la société de gestion Argenta Asset Management S.A. ou directement à la SICAV à l'adresse suivante : 29, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Une plainte téléphonique doit être confirmée par écrit au moyen d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre.

Vous estimez qu'Argenta n'a pas donné suite à votre réclamation ou que la réponse fournie n'est pas satisfaisante ? Dans ce cas, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsfine, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, 8 boîte 2, 1000 Bruxelles, tél. 02 545 77 70, ombudsman@ombudsfine.be. Vous avez toujours le droit d'intenter une action en justice.

Les informations ci-dessus sont basées sur la situation juridique et fiscale à la date du 24-02-2021. La réglementation fiscale s'applique aux particuliers domiciliés en Belgique. Elle dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications ultérieures.

Cette fiche s'adresse à un large public et n'est aucunement basée sur des informations relatives à votre situation personnelle. Cette fiche ne constitue dès lors aucun conseil en investissement.

Date de rédaction: 24-02-2021